

<https://www.crifrance.com/actu-islamophobie/212-petition-islamophobie>



100 000 signatures contre le dernier délire laïcard et islamophobe : l'interdiction du foulard à la maison !!



- Actu islamophobie -

Publication date: jeudi 19 janvier 2012

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

En signant cette pétition, vous interpellerez les Présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale ainsi que le candidat PS Monsieur François Hollande, pour que ce projet de loi soit abandonné ou qu'au moins, il soit révisé avant sa présentation à l'Assemblée Nationale.

La mobilisation doit se poursuivre !!

Vous êtes plus de 25 000 signataires à avoir manifesté votre refus de cette loi injuste, discriminatoire et liberticide.

D'ailleurs les réactions se multiplient pour la dénoncer...

- Jean Baubérot - Professeur émérite de la chaire "histoire et sociologie de la laïcité" à l'Ecole Pratiques des Hautes Etudes - nous alerte en ces termes : "La loi permettrait, dans un gouvernement autoritaire une intrusion policière au domicile, ce que ne veulent pas les auteurs de la loi. Reste qu'ils ne seront peut-être pas toujours au pouvoir et que leur loi pourrait être appliquée de manière liberticide."
- De son côté, le député Daniel Goldberg nous assure de sa "vigilance...si cette proposition de loi, à la constitutionnalité effectivement douteuse, venait à être débattue à l'Assemblée nationale."
- Dans son communiqué officiel, le député Patrick Braouzec se dit « particulièrement choqué par la proposition de loi reprise par les sénateurs, membres du Parti Socialiste, qui vise à étendre l'obligation de neutralité aux structures privées de la petite enfance. Cette loi vise une catégorie de la population et une seule, les citoyennes musulmanes portant foulard -je dis bien foulard et non pas niqab ou burqua- qui se trouvent dès lors confrontées à une véritable chasse aux sorcières. Le but de ce projet est de les exclure de l'espace public et social mais va jusqu'à les contrôler dans le privé ; de ce fait, il constitue une atteinte aux principes fondamentaux de la loi de 1905, que sont la liberté de conscience et d'opinion. Cette loi d'exclusion est insupportable, car c'est bien l'Islam qui est visé et cela suffit. »

Notre mobilisation doit donc se poursuivre tant que cette loi inique n'aura pas été définitivement abandonnée !

Objectif : 100000 signatures avant la présentation du texte à l'Assemblée Nationale !

[*Car dans le cas contraire, le texte sera présenté à l'Assemblée Nationale qui pourrait le voter tel quel...*]

****Un clic pour nos libertés, c'est le minimum que l'on puisse faire !**

Il y a urgence, signez la pétition !!!

[**Messieurs les Présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale, Monsieur le député candidat à l'élection présidentielle, jusqu'où la France se reniera-t-elle ?**]

Jusqu'à quand les libertés constitutionnelles seront menacées ?

Les français de confession musulmane sont-ils encore régis par la Loi de 1905, ou sont-ils soumis à un régime d'exception ?

Au vu de la Loi adoptée par le Sénat le 17 janvier 2012, il y a vraiment de quoi se préoccuper !

En effet, sitôt passé à Gauche - qu'on espérait sociale et soucieuse des libertés individuelles mais qui se révèle haineuse et islamophobe - voilà que le Sénat étend l'obligation de neutralité religieuse aux assistantes maternelles dans le cadre de leur activité d'accueil **à domicile (!?)**.

Voilà donc cette Gauche bien-pensante qui, sans le moindre scrupule, s'acharne contre des nounous, **parce qu'elles sont musulmanes**, pour les empêcher d'exercer leur métier, le plus souvent seul moyen de gagner leur autonomie et d'avoir une activité sociale et professionnelle.

Puisque la Gauche prétend s'immiscer dans la sphère privée, pourquoi ne propose-t-elle pas une loi contre les assistantes maternelles qui fument, boivent ou se gavent de psychotropes et mettent ainsi en danger les enfants qui leurs sont confiés ?

Quelle ironie de voir ceux-là même qui tacent le prétendu archaïsme de l'Islam et sa non-séparation des sphères publique et privée, légiférer en faisant de l'espace public un espace sans limite !

A l'heure où l'ancien Médiateur de la République Jean-Paul Delevoye nous alerte sur le fait que les français sont au bord de l'"**implosion**", n'avez-vous pas d'autres priorités que celle de légiférer "**contre**" une catégorie de citoyens ?!

Face à cette injustice, à cette grave atteinte à nos libertés et à l'esprit, non seulement de la Constitution mais aussi à celui de la Loi de 1905, il est évident que nous, citoyens français de toutes confessions, continueront à dénoncer cette loi jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou à tout le moins révisée avant sa présentation à l'**Assemblée Nationale**.

Dans le cas contraire, nous continuerons à mobiliser, notamment en vue des prochaines échéances électorales, non seulement les assistantes maternelles mais aussi tous les citoyens et les parents qui, par delà tout dogmatisme, confient la prunelle de leurs yeux à celles pour qui certains ont tant de mépris...

CRI - Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie.